

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT POUR ADULTES

DOSSIER PÉDAGOGIQUE
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

APPROCHE DES SOINS ET DES ACTES INFIRMIERS
DÉLÉGUÉS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

CODE : 8210 14 U21 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 803 DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RESEAUX
--

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du
sur avis conforme du Conseil général

APPROCHE DES SOINS ET DES ACTES INFIRMIERS DÉLÉGUÉS

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement pour adultes, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant/étudiante, candidat/candidate aide-soignant/aide-soignante, de maîtriser les différents concepts liés aux sciences infirmières lui permettant d'aborder la participation, sous délégation d'un infirmier/infirmière, à la prise en soins d'un bénéficiaire de soins (BS):

- ◆ présentant un degré de dépendance faible à modéré dans certaines activités de sa vie quotidienne et/ou de sa vie sociale,
- ◆ présentant un degré de dépendance élevé dans certaines activités de sa vie quotidienne et/ou de sa vie sociale,
- ◆ désorienté et/ou agressif.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- ◆ comprendre un texte écrit (+/- 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse ou en répondant à des questions sur le fond ;
- ◆ émettre, de manière cohérente et structurée, un commentaire personnel à propos d'un texte.

En mathématique,

- ◆ utiliser les quatre opérations fondamentales et opérer sur des nombres naturels et décimaux limités au millième ;
- ◆ effectuer des calculs de pourcentage et de la règle de trois ;
- ◆ convertir des mesures de masse, de capacité et de longueur.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI),

Certificat du deuxième degré de l'enseignement secondaire (CE2D),

Attestation de réussite d'une troisième année de l'enseignement secondaire technique,

Attestation de réussite d'une quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant/étudiante sera capable :

dans le cadre de sa participation au plan de soins défini à partir de situations exemplatives,

dans les limites de sa fonction, et des principes de délégations en vigueur,

en respectant l'approche relationnelle du BS :

- ◆ de décrire et d'utiliser les outils liés à sa participation à la démarche en soins organisée par l'infirmier/infirmière ;
- ◆ de communiquer professionnellement et de collaborer avec l'infirmier/infirmière et l'équipe pluridisciplinaire ;
- ◆ pour le BS, son entourage et soi-même, de repérer et identifier les sources de danger ;
- ◆ de respecter et d'appliquer les règles et principes professionnels en matière d'ergonomie et de manutention ;
- ◆ d'appliquer les règles et principes professionnels en matière d'hygiène, d'activités infirmières déléguées, de sécurité, d'éducation à la santé lors des activités de la vie quotidienne et de proposer des actions relatives à l'alimentation, à l'hygiène et au confort ;
- ◆ de proposer des actions préventives en matière d'hygiène et de santé, en adéquation avec l'approche globale de la personne, dans le souci du maintien ou de l'amélioration de l'autonomie et de la qualité de vie ;
- ◆ de mettre en lien l'anatomie, la physiologie et les pathologies avec les activités du plan de soins.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau des concepts et des techniques/principes ;
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans sa pratique ou la recherche de solutions ;
- ◆ le niveau d'argumentation : l'illustration des propos et la capacité à élargir le débat.

4. PROGRAMME DES COURS

L'étudiant/étudiante sera capable :

dans les limites des activités infirmières déléguées qui peuvent être confiées à un/une aide-soignant/aide-soignante,

à partir de situations exemplatives relatives à l'exercice de la profession d'aide-soignant/aide-soignante,

4.1. Technologie : Démarche en soins

- ◆ d'expliquer les méthodes de collecte des données permettant la prise en soins d'un ou de plusieurs BS :
 - la démarche scientifique dans un contexte de soins (recueil des données, analyse, planification, exécution, évaluation),
 - les sources d'informations : dossier de soins y compris le plan de soins..., observation du BS et de son environnement, de son entourage, le dossier médical, l'équipe pluridisciplinaire... ;
- ◆ d'expliquer l'observation professionnelle :
 - la définition et les enjeux de l'observation pour la profession (implications sur le métier) : analyse, action, interventions dans les soins par exemple, approche holistique de la santé,
 - la méthodologie de l'observation et les concepts d'observation de l'être humain et de ses besoins fondamentaux humains en usage (Maslow, Henderson...),
 - les particularités liées à chaque âge de la vie (naissance, croissance, vieillissement, fin de vie),
 - le niveau d'autonomie du BS dans les AVQ (activités de la vie quotidienne), les outils, les modes d'évaluation,
 - les moyens de contribuer au maintien de l'autonomie : stimulation physique et mentale, participation aux activités sociales...,
 - les aspects inhabituels de l'état de santé des personnes aidées,
 - la préparation et les moyens d'observation ,
 - les différents types d'observation : participante/non participante, structurée (sur base d'une grille, d'un schéma...)/non structurée,
 - les outils d'aide à l'observation structurée entre autres les échelles : autoévaluation, hétéro- évaluation, échelle uni- ou multidimensionnelle,
 - les techniques d'observation et de questionnement des pratiques et des terrains professionnels (présentation d'un modèle) ;
- ◆ de décrire la résolution de problèmes en soins :
 - les différentes étapes de la résolution de problèmes,
 - les notions de démarche en soins infirmiers, l'analyse de la situation du BS (notions de besoins du BS...) en référence à l'un ou l'autre modèle conceptuel (notions liées aux théories en soins infirmiers les plus courantes), la sensibilisation aux diagnostics infirmiers,

- ♦ d'expliquer la méthodologie de la transmission des informations :
 - qualité de la transmission : concision, précision, modes (écrit, oral), les abréviations et les codes usuels,
 - les différents outils/documents (feuilles d'hydratation, d'alimentation, de changement de position, de paramètres, suivi de la douleur...),
 - les modalités de communication des données de santé et les différents supports de communication de ces données (via le dossier, par téléphone, lors des rapports, E-Santé et dossier informatisé du BS, les Technologies d'Information et de Communication- TIC appliqués au métier, le rapport médical, le cahier de liaison au domicile, le dossier infirmier, le rapport d'équipe...) : atouts, limites et usages dans la profession ;
- ♦ d'expliquer le dossier du BS :
 - les enjeux pour le BS, la continuité des soins et la qualité des soins,
 - les différents éléments constitutifs d'un dossier BS, en particulier du dossier infirmier : anamnèse, plan de soins ... ;
- ♦ d'identifier la terminologie et le vocabulaire professionnels appliqués au métier ;
- ♦ d'expliquer les procédures et les moyens de communication mis en place par le milieu professionnel (numérique, papier, téléphone...), les tâches administratives ;
- ♦ d'expliciter la chronologie des activités de soins : repères et critères de priorisation, organisation-type pour l'aide-soignant/aide-soignante ;
- ♦ d'identifier les outils et le matériel informatiques nécessaires au métier (dossier BS informatisé-DPI, E-Santé...) ;
- ♦ d'expliquer les tâches administratives et logistiques courantes liées au bon fonctionnement de l'unité pouvant être effectuées par le professionnel de soins.

4.2. Technologie : Santé, hygiène et sécurité

Pour les notions liées à la santé :

- ♦ d'expliquer les champs disciplinaires en lien direct avec le métier (hygiène, déontologie, psychologie ...) ;
- ♦ de définir la santé et la maladie et d'identifier les enjeux pour la profession (implications sur le métier), lien avec les concepts de personne et de soins et avec les concepts de bien-être et/ou de souffrance... ;
- ♦ de décrire les notions d'autonomie et d'indépendance (y compris les échelles spécifiques) ;
- ♦ de décrire les différents publics et leurs spécificités : personnes âgées et gériatrie, patients psychiatriques, personnes en situation de handicap, personnes en fin de vie, personnes à domicile... :
 - en lien avec le contexte professionnel du métier et le rôle spécifique,
 - en lien avec la communication adaptée aux publics visés,
 - en lien avec les échelles d'évaluation et les prestations techniques spécifiques, et les types d'aide... ;

Pour les principes et les règles professionnels :

- ♦ d'expliquer les principes d'hygiène y compris l'hygiène des mains ;
- ♦ d'expliciter les règles d'hygiène personnelle et professionnelle, les procédures y afférentes ainsi qu'une méthodologie d'appropriation (pictogrammes, affiches, notes de service, recommandation de bonnes pratiques, formation continue ...) ;

- ◆ d'expliquer les notions d'asepsie, d'antisepsie, de stérilisation, de désinfection et de décontamination, limitées au métier et dans le cadre de la délégation des actes et les procédures y afférentes ;
- ◆ d'identifier les organes de référence en matière d'hygiène professionnelle : le Comité d'hygiène hospitalière, le CPPT (Comité pour la Prévention et la Protection au travail)... ;
- ◆ d'identifier dans le Code du bien-être au travail :
 - les principes d'hygiène
 - les notions de sécurité, de santé et de charge psychosociale sur les lieux professionnels (médecine du travail, personne de confiance, réunion d'équipe, ...) ;
- ◆ d'expliciter les règles de sécurité :
 - les EPI (équipements de protection individuelle) et EPC (équipements de protection collectifs) spécifiques aux travaux réalisés (port des vêtements professionnels...),
 - à l'égard du matériel,
 - à l'égard des produits utilisés,
 - adaptées à la fonction et aux tâches... ;
- ◆ d'expliquer les règles de sécurité à l'égard de soi, du BS, de l'accompagnant, d'autrui ;
- ◆ de prendre connaissance du plan de sécurité et des procédures d'évacuation du milieu professionnel, en expliquer les grands principes, pictogrammes... .

4.3. Technologie : Activités infirmières déléguées liées aux AVQ et anatomie, physiologie, pathologies

- ◆ d'expliquer les notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie liées aux constantes biologiques courantes, et en particulier :
 - le poids,
 - la taille,
 - le tour de taille et l'IMC (Indice de Masse Corporelle),
 - la tension artérielle,
 - la température,
 - la fréquence, le rythme et l'amplitude cardiaque,
 - la fréquence, le rythme et l'amplitude respiratoire, ainsi que la saturation en oxygène ;
- ◆ de décrire les éléments d'observation :
 - les signes observables :
 - liés à l'état de santé du BS sur le plan physique,
 - les normes physiologiques, les différents paramètres et leurs valeurs de référence, les variations physiologiques de ces paramètres (selon âge, sexe, activité...), les variations pathologiques et manifestations possibles de valeurs hors normes (signes d'hypo- et d'hypertension...),
 - les situations à risques pour le BS (environnement, pathologie, traitement...) y compris les surveillances du BS sous oxygénothérapie,
 - les changements observables chez un BS : exemples les plus courants dans différentes dimensions et mis en lien avec les champs disciplinaires du métier (physiopathologie) ;

- la douleur :
 - les notions appliquées au métier (définition, causes les plus courantes, notions de traitements médicamenteux, non médicamenteux, allopathiques et non allopathiques...),
 - l'observation spécifique : types de douleur (lancinantes, en coup de poignard...), fréquence, intensité (EVS¹, EVA², etc.), localisation, outils,
 - les enjeux pour le BS (qualité de vie entre autres) et pour la profession (qualité des soins entre autres) ;
- ◆ d'expliquer les soins d'hygiène :
 - les différents soins d'hygiène, y compris les soins annexes (hygiène bucco-dentaire, soin de nez, soin des yeux, hygiène des pieds et des mains, soin de cheveux, soin de barbe/épilation du visage...) et le soin de bouche,
 - les produits et le matériel,
 - le bain de bouche et le soin de bouche : différence et complémentarité,
 - le rôle du professionnel de soins quant aux soins d'hygiène et la mise en œuvre des règles et principes professionnels notamment au travers de procédures, méthodologies et/ou techniques (au lit, à l'évier, à la douche, les bains.../ gestion des éléments entravant les soins d'hygiène et/ou l'habillage et le déshabillage du BS : hémiplegie, plâtre, perfusion, sonde gastrique, pansements.../ entretien des accessoires : prothèse dentaire, appareil auditif, lunettes...),
 - le respect de la personne, les règles de pudeur et d'intimité, les convictions et traditions culturelles et religieuses en lien avec les soins d'hygiène,
 - les pratiques professionnelles favorisant l'estime de soi et l'image positive de soi dans les soins d'hygiène ;
- ◆ d'expliquer la réfection des lits ;
- ◆ de décrire l'environnement direct du BS : disposition de la chambre, type de mobilier (lits, type de matelas, fauteuil...), types de revêtements, matériaux utilisés, accessoires et appareillages (système d'appel, dispositifs médicaux...), effets personnels du BS, gestes améliorant le confort (oreiller, hauteur du dossier...) ;
- ◆ de déterminer la qualité de l'environnement (aération, éclairage, entretien des fleurs...) ;
- ◆ d'identifier le rôle du professionnel de soins quant aux mesures de prévention des complications liées à l'immobilisation du BS :
 - les complications : constipation, plaies, positions vicieuses, ankylose...,
 - les notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie en lien avec les systèmes tégumentaire, musculo-squelettique, veineux et cardiovasculaire limitées au métier et en lien avec l'immobilisation,
 - les signes observables et la terminologie professionnelle liés à l'immobilisation (rougeur...) ;
 - le rôle du professionnel de soins quant à la prévention des complications liées à l'immobilisation du BS et la mise en œuvre des règles et principes professionnels notamment au travers de procédures, méthodologies et/ou techniques (changements de position, matériel spécifique comme les matelas à air, état nutritionnel du BS...) ;

¹ EVS : Echelle Verbale Simple

² EVA : Echelle Visuelle Analogique

- ◆ de décrire les lésions corporelles :
 - les différents types de lésions les plus courantes : désépidermisation...,
 - les notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie en lien avec le système tégumentaire et les lésions corporelles les plus courantes et limitées au métier,
 - les signes observables et la terminologie professionnelle liés aux lésions corporelles,
 - le rôle du professionnel de soins quant à la prévention des lésions corporelles et la mise en œuvre des règles et principes professionnels notamment au travers de procédures, méthodologies et/ou techniques ;
- ◆ d'expliciter l'alimentation et l'hydratation :
 - les différentes voies d'alimentation et l'hydratation : notions, précautions...,
 - le matériel et les produits spécifiques (couverts ergonomiques, compléments protéinés...),
 - les notions de diététique et de nutrition limitées au métier,
 - les notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie liées aux systèmes digestif et urinaire et à l'alimentation et l'hydratation, limitées au métier,
 - les notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie liées au système endocrinien limitées au métier,
 - les signes observables et la terminologie professionnelle des troubles de l'alimentation et de l'hydratation (signes de déshydratation, de dénutrition, d'obésité, etc.),
 - les textures d'aliments adaptés à la pathologie, à l'état du BS, aux différents âges, ... et les compléments nutritionnels,
 - les types d'alimentation et de régime en rapport avec l'alimentation et l'hydratation,
 - le rôle du professionnel de soins quant à l'alimentation et l'hydratation du BS et la mise en œuvre des règles et principes professionnels notamment au travers de procédures, méthodologies et/ou techniques, y compris l'installation du BS pour le repas,
 - la technique de désobstruction ;
- ◆ de décrire le service des repas : organisations possibles, circuit froid et/ou circuit chaud, particularités, types de chariots/armoires chauffantes, types de plateaux-repas, salle de restauration prévue, normes d'hygiène en matière alimentaire, port des EPI, EPC (charlotte, tablier...).

4.4. Technologie : Education à la santé, informations et conseils au BS

- ◆ d'expliquer l'éducation à la santé, l'éducation thérapeutique, la promotion de la santé et la prévention :
 - les définitions et les repères (textes fondateurs, déterminants de la santé, notions de prévention primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire...),
 - les enjeux pour le BS et lien avec l'empowerment, la compliance, le degré de participation du BS, la chronicité d'une maladie et la morbidité, la qualité de vie,
 - les problèmes de santé publique de la population actuelle,
 - les méthodologies et les modèles spécifiques (stratégies d'amélioration de la santé de la population, notions liées à l'action communautaire en santé, éléments constitutifs d'un plan d'éducation à la santé...),
 - les ressources, les outils et les obstacles (littérature en santé, résistance au changement, niveau d'acceptation de la maladie, croyances, notions de pédagogie...),
 - les informations et les conseils : la différence entre conseils et plan d'éducation structuré, le type d'informations à transmettre conformément au plan de soins et relativement aux prestations techniques autorisées, les différents destinataires de l'information (famille, voisin...),
 - la participation éventuelle à l'éducation du BS : les limites de la profession, les actions préventives en matière d'hygiène et de santé en collaboration avec le responsable hiérarchique ;
- ◆ d'identifier les besoins en informations les plus courants liés au séjour en milieux de soins (organisation des visites...).

4.5. Travaux pratiques : Activités infirmières déléguées liées aux AVQ et démarche en soins

En vue de sa participation dans la mise en œuvre d'une démarche en soins :

- ◆ de mesurer des paramètres (y compris le poids et la taille) concernant les différentes fonctions biologiques (sauf la mesure de la glycémie capillaire) en utilisant le matériel adapté à l'état du bénéficiaire et signaler ces mesures à l'infirmier/infirmière dans les meilleurs délais et de manière précise ;
- ◆ de surveiller l'état de santé du BS :
 - observer le BS et son environnement,
 - identifier et signaler tout changement observable (changement physiologique, psychique, social, de comportement, ...),
 - identifier les signes de bien-être et/ou de souffrance ; le cas échéant, observer la douleur du BS (TILT : Temps, Intensité, localisation, type...),
 - identifier les éventuelles situations à risque pour le BS,
 - identifier toute observation anormale (entre autres des paramètres hors norme), signaler les changements à l'infirmier/infirmière et prioriser sa transmission ;
- ◆ de programmer et prioriser ses activités de soins en fonction du plan de soins et des priorités, en concertation avec l'infirmier/infirmière, l'équipe pluridisciplinaire, le BS et son entourage ;
- ◆ de participer à la démarche en soins infirmiers dans les limites de sa fonction (via l'observation du BS notamment) et appliquer, le cas échéant, les étapes de la résolution de problèmes en soins en collaboration étroite avec le personnel infirmier ;

- ◆ de transmettre et d'échanger des données avec l'équipe pluridisciplinaire :
 - transmettre le résultat de ses surveillances dans les délais opportuns (en fonction du degré d'urgence) au professionnel pertinent (infirmier, médecin, ...),
 - transmettre les données nécessaires à la continuité des soins,
 - collaborer, dans la limite de sa fonction, au dossier infirmier,
 - utiliser le langage professionnel nécessaire au métier ;
- ◆ de collaborer et communiquer avec les autres membres du personnel ;
- ◆ d'adopter des attitudes visant à l'insertion dans une équipe de travail.

En vue d'effectuer les activités infirmières déléguées

- ◆ de mettre en œuvre les règles et principes professionnels lors des soins d'hygiène y compris les soins annexes et de la réfection du lit, en choisissant la technique la plus adéquate selon l'état du BS, ses appareillages et/ou accessoires et son environnement, en respectant sa pudeur, son intimité et ses convictions et en favorisant le maintien de l'estime de soi du BS (notamment image positive de soi en matières vestimentaire et esthétique) ;
- ◆ d'organiser la chambre pour le confort et la sécurité physique et morale du BS ;
- ◆ d'appliquer les mesures de prévention des complications liées à l'immobilisation ;
- ◆ d'appliquer les mesures de prévention des lésions corporelles conformément au plan de soins ;
- ◆ de surveiller l'alimentation et l'hydratation par voie orale du BS et signaler les problèmes le cas échéant dans les délais opportuns (en fonction du degré d'urgence) au professionnel pertinent (infirmier, médecin, ...) ;
- ◆ d'aider à l'alimentation et l'hydratation par voie orale du BS à l'exception des cas d'alimentation par sonde et de troubles de la déglutition ;
- ◆ d'appliquer les techniques et règles de sécurité adaptées en cas de troubles de la déglutition ;
- ◆ de participer au service des repas (distribution...).

En vue de sa participation aux tâches de transmission et logistiques

- ◆ de faire appel aux membres de l'équipe structurée en vue d'un accompagnement global du BS dans ses activités de la vie quotidienne ;
- ◆ de participer, dans les limites de sa fonction, à l'entretien, au rangement/conditionnement et à la désinfection du matériel de soins et des chariots de soins ;
- ◆ d'utiliser les outils informatiques nécessaires au métier ;
- ◆ le cas échéant, de participer aux tâches administratives et logistiques courantes :
 - gérer les appels téléphoniques,
 - commander les repas,
 - participer à la gestion des stocks (matériel, dotation de service, linge...),
 - participer à la gestion documentaire (tri, classement, rangement des documents de l'unité),
 - et si nécessaire, se référer à l'infirmier/infirmière ou au professionnel/professionnelle concerné/concernée.

En vue de participer aux activités d'éducation à la santé, informations et conseils au BS

- ◆ d'expliquer au BS les soins réalisés ;

- ◆ d'informer et de conseiller le BS et sa famille conformément au plan de soins, relativement aux prestations techniques autorisées. Le cas échéant, relayer les besoins en informations du BS vers la personne adéquate ;
- ◆ de soutenir l'adhésion au traitement - Participer éventuellement à l'éducation du BS dans le cadre d'une équipe structurée et d'un plan d'éducation préétabli, et dans les limites de sa fonction ;
- ◆ d'expliquer son rôle et ses fonctions dans les institutions de soins/les services de soins à domicile ;
- ◆ de proposer des actions préventives en matière d'hygiène et de santé, en adéquation avec l'approche globale de la personne, dans le souci du maintien ou de l'amélioration de l'autonomie et de la qualité de vie ;
- ◆ d'encourager le BS à participer à la vie sociale (de l'unité, de l'institution, du quartier...) ;
- ◆ d'éventuellement, le cas échéant :
 - accompagner le BS dans les activités de détente, de loisirs et/ou ludiques,
 - organiser ces activités de détente, de loisirs et/ou ludiques en collaboration avec l'équipe.

En vue de sa participation à l'évaluation des soins

- ◆ d'évaluer ses propres actions et les soins réalisés ;
- ◆ en équipe pluridisciplinaire et/ou avec l'infirmier/infirmière, de questionner sa pratique en vue de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins.

En vue de développer l'approche relationnelle avec le BS dans la prise en soins

avant, pendant et après la prise en soins dans le respect de ses besoins, de ses valeurs, de ses croyances, de ses convictions, en vue d'établir une relation de confiance :

- ◆ d'écouter le BS et son entourage et communiquer avec ceux-ci ;
- ◆ d'utiliser les techniques d'écoute active ;
- ◆ d'apporter un soutien dans les moments difficiles au BS et à son entourage ;

En vue de sa participation aux activités liées à la Santé, l'hygiène et la sécurité

- ◆ d'appliquer les règles et principes en matière d'hygiène personnelle et professionnelle en vue de prévenir les infections y compris dans la gestion des repas et du linge ;
- ◆ pour le BS, son entourage et soi-même, d'appliquer les règles de sécurité dans les limites de sa fonction et au regard de potentielles sources de danger ;
- ◆ d'appliquer les principes et les règles dans la gestion des déchets en tenant compte du contexte de la protection de l'environnement ;
- ◆ de rester dans les limites de sa fonction et identifier les demandes du BS qui la dépassent :
 - en cas de doute, s'informer auprès de la personne adéquate afin de répondre aux besoins du BS,
 - si nécessaire, rappeler les règles au BS.

4.6. Technologie : Principes et règles d'ergonomie, de manutention

- ◆ d'identifier les principes et règles d'ergonomie et de manutention : postures ergonomiques de travail, port de charges, utilisation du matériel, positionnement du BS ;
- ◆ d'expliciter les notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie liées aux systèmes musculo-squelettiques et nerveux, limitées au métier et en lien avec la manutention et l'ergonomie ;
- ◆ d'expliquer le positionnement du BS :
 - les positions fonctionnelles : dénomination professionnelle, procédures, méthodologies et/ou techniques, indications et contre-indications (avantages et inconvénients), gestion des éléments qui entravent éventuellement les mouvements du BS (perfusion, drain...) ... ,
 - le matériel spécifique (coussins de positionnement...),
 - le rôle du professionnel de soins dans le positionnement du BS et dans la mise en œuvre des règles et principes professionnels notamment au travers de procédures, méthodologies et/ou techniques de positionnement ;
- ◆ d'identifier les transports :
 - les différents types de transport : transfert interne et/ou externe, se rendre à un examen médical... ,
 - spécificités de la planification du transport (examen médical à prioriser dans la programmation...),
 - le rôle du professionnel de soins quant aux transports du BS et la mise en œuvre des règles et principes professionnels lors des transports ;
- ◆ d'expliquer les déplacements et transferts du BS (y compris dans le cadre de la vie quotidienne) :
 - les différents types de déplacements et transferts : transfert du lit au fauteuil, transfert de la chaise roulante aux toilettes...,
 - le matériel d'aide aux déplacements (déambulateur, chaise roulante...) et les précautions d'utilisation,
 - le matériel d'aide aux transferts (alèse...),
 - les équipements spécifiques (lit médicalisé, lève-personne, fauteuil de relaxation...),
 - les signes observables et la terminologie professionnelle liés aux difficultés de déplacement (claudication...) ,
 - le rôle du professionnel de soins quant à l'aide au déplacement et aux transferts du BS et la mise en œuvre des règles et principes professionnels notamment au travers de procédures, méthodologies et/ou techniques, y compris les techniques de manutention.

4.7. Travaux pratiques : Ergonomie et manutention :

- ◆ d'appliquer les principes et les règles d'ergonomie et de manutention adaptés aux différentes situations rencontrées/aux tâches à réaliser ;
- ◆ d'identifier et d'appliquer les techniques de manutention adéquates pour lever, porter, positionner, immobiliser un BS avec ou sans accessoires ;
- ◆ d'installer le BS dans une position fonctionnelle avec support technique, conformément au plan de soins et le surveiller³ ;
- ◆ de transporter le BS conformément au plan de soins (transfert interne et externe) ;
- ◆ d'aider le BS lors de ses déplacements et des transferts (transfert du lit au fauteuil...).

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

6. PERSONNEL CHARGÉ DE COURS

Un/une enseignant/enseignante ou un/une expert/experte.

L'expert ou l'experte devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

³ Indication pour le lecteur qui pourrait s'étonner du peu de contenus : les aptitudes et savoirs liés au positionnement du BS sont complétées via les aptitudes et savoirs transversaux et via l'aptitude liée à l'aide au déplacement du BS

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination des cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Technologie : Démarche en soins	CT	B	24
Technologie : Santé, hygiène et sécurité	CT	B	32
Technologie : Activités infirmières déléguées liées aux AVQ et anatomie, physiologie, pathologies	CT	B	72
Technologie : Éducation à la santé, informations et conseils au BS	CT	B	24
Travaux pratiques : Activités infirmières déléguées liées aux AVQ et démarche en soins	PP	T	28
Technologie : Principes et règles d'ergonomie, de manutention	CT	B	8
Travaux pratiques : Ergonomie et manutention	PP	T	20
7.2. Part d'autonomie			40
Total des périodes			248

248